

L'EUROPE DE L'INCLUSION L'EUROPE POUR TOUS

5 PILIERS POUR UNE EUROPE DE
LA JUSTICE SOCIALE ET DU TRAVAIL DÉCENT



Groupe Socialiste au
Parlement Européen

Sommaire

Préface	5
Le temps est venu d'une Europe inclusive	7
L'Europe de l'inclusion – le Projet	15
1. Une nouvelle Europe sociale – pour plus et de meilleurs emplois, contre la pauvreté et l'inégalité	16
2. Une nouvelle Europe sociale – pour la sécurité économique	22
3. Une nouvelle Europe sociale – pour la diversité, l'intégration et l'inclusion	26
4. Une nouvelle Europe sociale – pour une mondialisation mieux gérée	32
5. Une nouvelle Europe sociale – pour une économie sociale de marché	38



Préface

Un test de la bonne santé de nos politiques européennes pourrait être de nous poser la question suivante : alors que nos pays créent de plus en plus de richesses, est-ce que la vie de nos concitoyens – de tous nos concitoyens – est devenue meilleure? Dans ce document, le Groupe socialiste du Parlement européen plaide en faveur d'un changement radical dans l'orientation des politiques de l'Union européenne afin de s'assurer, précisément, que l'accroissement de la richesse nous aide à construire une vie meilleure pour les Européens, et une société plus juste pour tous. Nous présentons un agenda détaillé pour ce changement.

Pour des millions d'Européens, en effet, les conditions de vie ne se sont pas améliorées au cours des dernières années. Certaines voix prétendent que la mondialisation ne nous donne pas le choix ; que pour rester dans la compétition à l'heure de l'économie mondialisée nous avons besoin de travailler plus dur, plus longtemps et d'abandonner les standards sociaux européens. La vérité, c'est que la mondialisation n'est pas le problème. C'est la politique le problème, la mondialisation est l'excuse.

Dans un monde globalisé où les entreprises multinationales sont de plus en plus dominées par les marchés financiers, le citoyen a plus besoin que jamais de pouvoir compter sur des institutions publiques puissantes pour être assuré que les richesses créées sont redistribuées et servent à élever les normes sociales et environnementales, à anticiper l'avenir et à améliorer la qualité de vie pour tous.

*Dans son rapport de 2006 « **La nouvelle Europe sociale** », le Parti des socialistes européens a fixé la feuille de route pour une nouvelle politique européenne à l'âge de la mondialisation. Beaucoup dépend pour cela de l'action menée dans chaque Etat membre par le gouvernement, les régions, les municipalités. Mais il faut aussi agir au niveau européen. Dans cette nouvelle brochure, le Groupe des Socialistes au Parlement européen présente la contribution spécifique que devrait apporter l'Union européenne pour bâtir cette Europe de la justice sociale et du travail décent.*

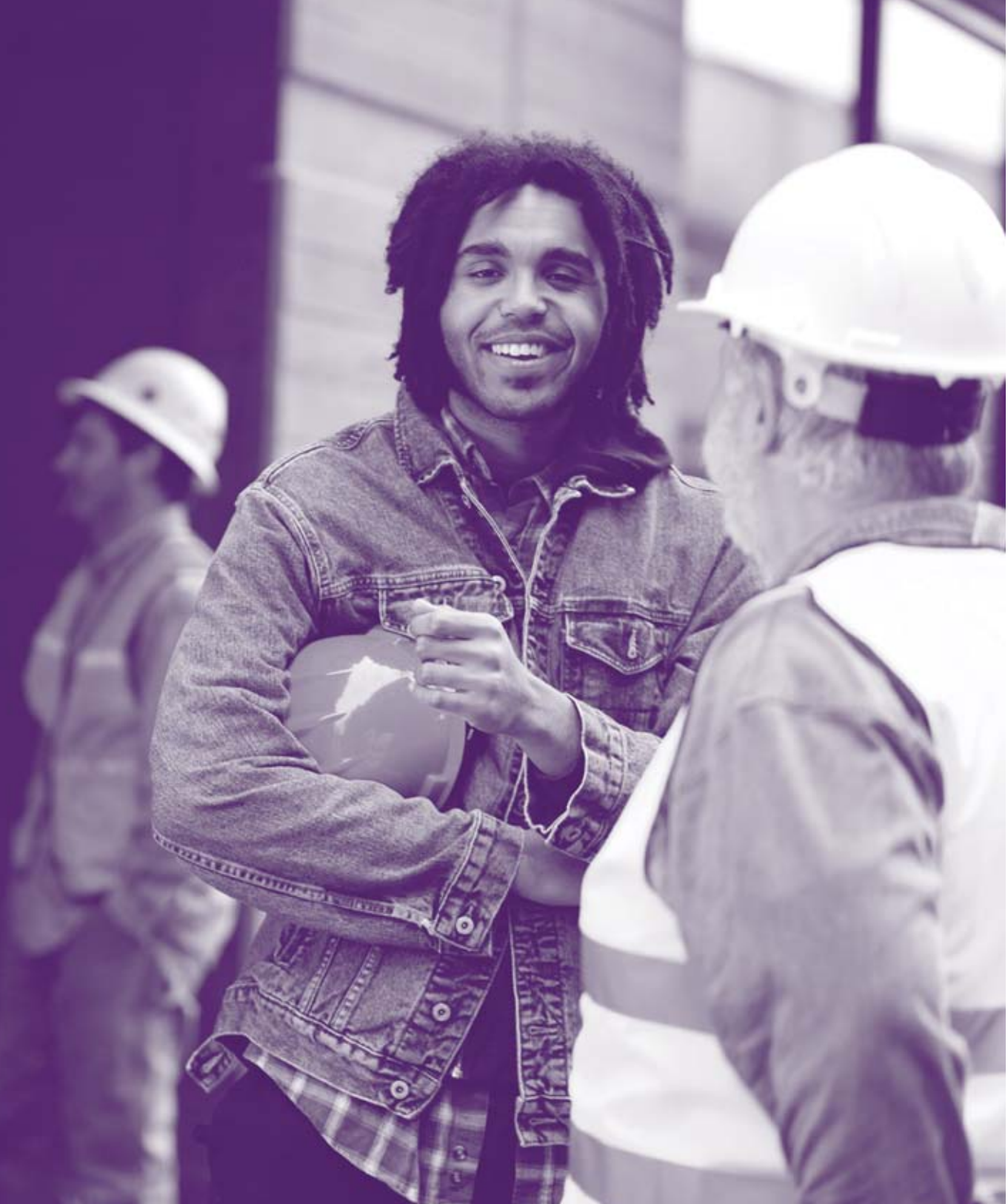
Martin SCHULZ

Président du Groupe des socialistes
Parlement européen

Harlem DÉsir

Vice-président du Groupe des socialistes
Parlement européen

Le temps
est venu d'une
Europe inclusive



Une vision différente de l'Europe

L'Europe est un projet politique et social. Elle n'a jamais été et ne peut être uniquement un marché. L'Europe est et doit rester un projet pour la paix, la démocratie, la prospérité et la solidarité entre les nations et les citoyens qui la composent. Pourtant l'avenir du modèle social européen est devenu l'enjeu d'une intense bataille politique. Pour certains, l'Europe, quoique plus riche que jamais, ne peut plus s'offrir le luxe de normes sociales aussi élevées. Les nations, confrontées à l'implacable pression de la mondialisation, devraient accepter de s'engager dans une compétition vers les taux d'imposition les plus bas et des droits des travailleurs réduits.

Les socialistes et les sociaux-démocrates européens sont convaincus qu'il existe une meilleure voie pour l'Europe. C'est pourquoi nous défendons ici notre vision d'une NOUVELLE Europe sociale et des moyens de la réaliser. Notre tâche est de renouveler, réformer bien sur, mais aussi renforcer nos systèmes sociaux, avec de nouveaux droits et devoirs et un nouveau contrat social liant les citoyens et les gouvernements.

La tâche de bâtir une Europe plus juste, plus inclusive, ne saurait être l'affaire de la seule Union européenne. Elle repose sur un large partenariat impliquant les citoyens et les puissances publiques, au niveau local, régional, national et européen. Le Groupe socialiste souhaite que les décisions soient prises au plus près des citoyens. Mais la contribution de l'Europe sera essentielle: dans les pages qui suivent, nous exposons ce qu'elle devrait être.

Le Traité de Lisbonne – renforcer la dimension sociale de l'UE

*L'année 2008 doit nous offrir l'opportunité de placer l'Union européenne plus complètement et efficacement au service de cette vision d'une société meilleure. Le **Traité de Lisbonne** réformant les institutions de l'Union renforce sa dimension sociale. Il fixe à l'Union les objectifs d'économie sociale de marché, de plein-emploi et de progrès social, de protection sociale élevée et d'éradication de la pauvreté. Le Traité inclut une clause sociale horizontale, qui prévoit que toutes les politiques de l'UE doivent tenir compte de leur impact social. Il intègre la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, en lui conférant valeur légale contraignante, supprime de nombreux vetos nationaux qui ont jusqu'ici bloqué des progrès sociaux, et impose à l'UE comme aux Etats-membres l'obligation de préserver les services publics.*

Dix principes pour un avenir commun

En décembre 2006, lors de son congrès de Porto, le Parti socialiste européen (PSE) a adopté un rapport, « *La nouvelle Europe sociale* »¹ qui porte sur les défis sociaux auxquels l'Europe est confrontée, les opportunités qui s'offrent à elle et propose une feuille de route des sociaux-démocrates pour le futur. La présente brochure, à partir de l'approche du rapport *La nouvelle Europe sociale*, présente les propositions du Groupe socialiste au Parlement européen sur **ce que devrait être la contribution spécifique de l'Union Européenne dans la construction de cette nouvelle Europe**. Avec notre publication de 2005 sur la stratégie économique, *Une Europe de l'Excellence*², elle décrit une vision de l'Europe du 21^{ème} siècle qui combine le dynamisme économique et l'esprit d'entreprise avec une société plus juste, inclusive et équitable. Une Europe qui puisse offrir une nouvelle sécurité économique à ses citoyens, et au sein de laquelle la prospérité, fruit du travail de tous, puisse être partagée par tous.

A partir du rapport *La nouvelle Europe sociale*, les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes d'Europe ont unanimement adopté les dix principes suivant pour un avenir commun:

1. Des droits et des devoirs pour tous
2. Le plein emploi
3. Investir dans les citoyens
4. Des sociétés inclusives
5. Un service universel de garde de la petite enfance
6. L'égalité des droits entre hommes et femmes
7. Le dialogue social
8. Faire de la diversité et de l'intégration notre force
9. Des sociétés durables
10. Une Europe active pour les gens

Ce sont ces dix principes qui ont inspiré ce document. Les propositions concrètes qui sont faites ici développent donc les idées de *La nouvelle Europe sociale* dans les domaines où l'action doit être menée au niveau européen.

¹ *La nouvelle Europe sociale*, de Poul Nyrup Rasmussen et Jacques Delors. Disponible auprès du PSE, 98 rue du Trône B-1050 Bruxelles, Belgique, ou sur le site Internet du PSE www.pes.org.

² Disponible sur : www.socialistgroup.eu-press-publications

Pourquoi l'Union européenne doit jouer son rôle

Dans le domaine de la politique sociale, les acteurs principaux sont les États Membres, mais nous avons également besoin d'une Europe active :

- *les marchés des biens et des services – et de plus en plus celui du travail – sont européens, mais les disparités sociales n'ont jamais été aussi grandes en Europe;*
- *le modèle social européen est fondé sur des valeurs communes, dont doivent bénéficier tous les travailleurs et citoyens de l'Union: c'est le devoir de l'Europe de protéger et de promouvoir la plateforme de droits communs qu'exprime la Charte des Droits fondamentaux ;*
- *nos efforts pour le progrès social sont interdépendants : il est difficile d'accroître le niveau des normes sociales dans une partie de l'Europe si elles sont abaissées dans d'autres.*

L'Europe ne peut donc pas simplement être un espace économique commun sans dimension sociale. Le marché unique est l'un des instruments de l'Europe, mais il n'est pas le seul. C'est pourquoi nous devons définir plus clairement au plan européen le rôle du marché et ses limites.

// Définir le rôle et les limites du marché //

Lorsque la Commission européenne ou la Cour de Justice des Communautés Européennes invoquent les principes du marché unique pour fouler aux pieds les objectifs généraux de solidarité, affaiblir l'autonomie des autorités locales dans la fourniture des services publics, mettre en danger l'organisation des marchés du travail nationaux ou pour restreindre des droits fondamentaux comme le droit de grève, les socialistes et sociaux-démocrates sont prêts à légiférer au plan européen pour préserver la force et la diversité du modèle social européen.

Quand l'Europe s'égare : la crise de l'Europe sociale

Pendant la majeure partie de son histoire, l'Union européenne a été une force motrice du progrès social. La législation communautaire a garanti de nouveaux droits ou étendu ceux qui existaient au service des citoyens aussi bien sur leur lieu de travail, sur le marché que dans la vie quotidienne. Des législations historiques ont apporté des avancées considérables pour la qualité de vie des Européens. Mentionnons-en quelques unes:

- 1975, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes
- 1989, la protection de la santé et de la sécurité au travail
- 1996, la protection des travailleurs détachés dans un autre État membre
- 2000, la protection contre les discriminations raciales et sexuelles et l'égalité au travail.



Mais la situation a changé. Avec le glissement vers la Droite de la majorité politique en Europe au cours des dernières années, l'Europe a connu peu d'initiatives significatives dans le domaine des politiques sociales. La Commission européenne a eu tendance à davantage considérer l'Europe sociale comme un coût que comme une contribution à la croissance.

Et pourtant, l'Europe est confrontée à une crise sociale. Alors que l'Europe produit aujourd'hui plus de richesses que jamais, les pressions auxquelles sont soumis les citoyens s'accroissent inexorablement :

- l'insécurité et l'inégalité économique augmentent ;
- la mondialisation, les réformes économiques et le pouvoir grandissant des marchés financiers créent toujours plus de pression concurrentielle;
- de plus en plus d'Européens sont confrontés au travail précaire ;
- de plus en plus de migrants sont employés dans des conditions abusives ;
- les salaires réels de beaucoup d'emplois stagnent ou baissent ;
- les droits des enfants sont enfreints dans toute l'Europe. Trop d'enfants sortent de l'école avant l'âge, ne bénéficient que d'une éducation de mauvaise qualité ou sont victimes d'abus de la part d'adultes ;
- trop de jeunes peinent à trouver un emploi, vont de stages en stages, sans véritable contrat de travail ;
- trop de personnes vivent en marge de notre société, ou même dans la pauvreté.

Il est temps pour l'Europe de réagir. Elle n'a pas été créée pour présider à l'accroissement de l'inégalité, de l'insécurité, de l'exclusion sociale ou de la discorde. C'est pourtant ce qui est en train de se produire. L'Union européenne comme les Etats membres doivent proposer un meilleur modèle de société. Ils doivent réexaminer les idées qui ont été à la base des décisions politiques des dernières années et replonger avec plus d'imagination dans l'arsenal des instruments politiques à leur disposition. Ils doivent avancer de solides mesures pour inverser les tendances à l'éclatement et à la division sociale qui minent les valeurs sur lesquelles l'Europe a été bâtie.

L'Europe est performante sur les réformes (mais oublie quelques éléments clés)

On vous dit généralement que les problèmes économiques de l'Europe sont dus à son « incapacité à entreprendre des réformes structurelles ». Mais la réalité est toute autre. Ces 15 dernières années, l'Europe a en fait mis en œuvre un vaste programme de réformes structurelles :

- l'établissement d'un marché unique européen – c'est-à-dire davantage de concurrence;

- la création de la monnaie unique – moins de coûts de transaction et là encore plus de concurrence;
- l'élargissement de l'UE – donc un marché unique plus étendu et encore plus de concurrence;
- la dérégulation d'importants marchés de biens, des télécoms, de l'énergie, etc. – toujours plus de concurrence;
- la réforme des marchés du travail;
- la privatisation de nombreuses entreprises publiques;
- l'ouverture à une grande concurrence internationale et l'émergence de marchés financiers mondiaux;
- l'introduction massive des nouvelles technologies.

Tout ceci a été fait pour améliorer la productivité, la croissance économique et la prospérité. Alors, pour quels résultats?

Les statistiques sur la productivité sont décevantes. La croissance de notre productivité s'élevait à 2,6 % par an dans la première moitié des années 1990, au début de cette période de réformes. Après une décennie de réformes, la croissance de la productivité en 2001-2006 avait chuté à 1,6 %, en dépit de la forte croissance de la productivité des nouveaux Etats membres.

Deux raisons principales expliquent cet échec :

- > Les décideurs politiques, conservateurs et libéraux, obsédés par la création de marchés flexibles, ont négligé des problèmes plus graves qui empêchent l'Europe de devenir une économie plus compétitive et innovante : les problèmes d'éducation et de compétences; de recherche et de développement; d'énorme gaspillage de talents engendré par la marginalisation ou l'exclusion du marché du travail de millions d'Européens; et d'incapacité à entreprendre et gérer le changement.
- > Même un ensemble utile de réformes structurelles doit bénéficier, pour réussir d'un fort soutien des politiques macroéconomiques, incluant notamment des incitations aux investissements privés et publics. Tout ceci fait généralement défaut en Europe.

Pour sauver et revitaliser notre vision du modèle social européen, nous avons besoin d'une Union européenne engagée et déterminée, qui travaille main dans la main avec 27 États membres tout aussi engagés et déterminés. Ensemble, ils doivent être prêts à réexaminer les idées toutes faites sur les politiques économiques et sociales européennes et à aborder de front les défis sociaux du XXI^e siècle :

- créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et lutter contre la pauvreté et les inégalités
- assurer une sécurité économique pour tous
- construire une Europe de l'inclusion sociale
- mieux exploiter et gérer les forces de la mondialisation
- créer une économie sociale de marché solide dans l'intérêt de tous.

L'Europe de l'inclusion – le Projet

1. Une nouvelle Europe sociale – pour plus d’emplois et de meilleurs emplois, contre la pauvreté et l’inégalité

Dans l’Union européenne, l’une des régions les plus riches de la planète, une personne sur six vit en dessous du seuil de pauvreté national, soit 74 millions de personnes. Cependant, en l’absence des transferts sociaux, ce nombre s’élèverait à 185 millions, soit 40 % de la population. Ces chiffres montrent à quel point la politique sociale peut s’avérer une arme puissante, et essentielle, pour lutter contre la pauvreté.

La mondialisation et les politiques conduites ont transformé le marché du travail européen, et créé une polarisation entre emplois qualifiés et emplois non qualifiés, entre les gagnants et les perdants, entre les riches et les pauvres. La part de la richesse créée qui se retrouve dans les salaires des travailleurs, par comparaison avec celle qui profite aux actionnaires, est en constant recul ces dernières années et les écarts de salaires ont également augmenté. Une des conséquences est l’apparition d’un nouveau type de pauvreté: les travailleurs pauvres, dont la majorité sont des femmes.

À l’autre extrémité de l’échelle sociale, les 1 % les plus riches ont plus que doublé leur part des revenus en Europe, qui est passée de 8 % en 1980 à 17 % aujourd’hui. La concurrence pour attirer les capitaux et les compétences rares augmente leurs rémunérations et tire vers le bas les taux d’imposition, tandis que les politiques menées aggravent l’impact inégalitaire de la mondialisation.

Le projet

1. Plus d'emplois – une stratégie de croissance dynamique et

durable. L'Europe a besoin d'une stratégie de croissance fondée sur l'économie de l'intelligence pour restaurer le plein emploi, une "smart growth strategy". Le plein emploi et l'emploi de qualité sont le meilleur moyen de combattre la pauvreté et les inégalités – et pour cela, nous avons des propositions. Comme l'a montré le PSE,³ des investissements coordonnés et simultanés des États membres dans les cinq objectifs fondamentaux de Lisbonne⁴ – la recherche, l'éducation, les politiques actives du marché du travail, la prise en charge de la petite enfance et des incitations en faveur des investissements privés – créeraient des millions d'emplois et une croissance bien plus forte dans toute l'Europe. Ajoutons qu'une croissance fondée sur l'économie de l'intelligence passe par une politique macroéconomique mieux gérée, la lutte contre la concurrence fiscale et le dumping social et le remplacement des trois stratégies de croissance distinctes que l'Europe est actuellement censée appliquer⁵ par une stratégie unique et globale.

// Un investissement coordonné dans la recherche, l'enseignement, les politiques du marché du travail et les services de la petite enfance //

"Certains considèrent que le plein emploi est un objectif impossible à atteindre. Le PSE a fait son choix politique: pour nous, les objectifs de plein emploi et d'emplois de qualité peuvent être atteints. Il s'agit de la meilleure voie pour rendre nos sociétés plus solidaires et prospères, grâce à l'utilisation du potentiel de chacun afin de contribuer à la création de nouvelles ressources." (La nouvelle Europe sociale, pp 10 et 11)

2. De meilleurs emplois. Le succès économique de l'Europe dépend de la création d'une économie innovante et réactive, fondée sur la connaissance. Cela passera par une main-d'œuvre hautement qualifiée, instruite et motivée, par des établissements d'enseignement et de recherche en tête des classements mondiaux et par l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ces éléments doivent devenir l'objectif prioritaire des réformes structurelles et des programmes budgétaires de l'UE. Les politiques du marché du travail doivent encourager les

³ Document d'orientation du PSE, *Agir ensemble et simultanément pour plus de croissance et d'emplois*, octobre 2006

⁴ La stratégie de Lisbonne est la stratégie sur dix ans de l'Europe, adoptée en 2000, en vue de créer "l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive au monde, capable d'assurer une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale"

⁵ Le pacte de croissance et de stabilité, la stratégie de Lisbonne et la stratégie de développement durable.



entreprises à bâtir des relations de long terme, fondées sur la confiance avec leurs travailleurs et à investir dans leurs compétences et leur adaptabilité. La législation du travail, et sa mise en œuvre, doivent être renforcées afin d'assurer des conditions et des lieux de travail de qualité et des emplois sûrs.⁶ Dans un premier temps, les services d'inspection du travail des États membres doivent être coordonnés au niveau communautaire pour renforcer l'application, parfois lamentable, de la législation en matière d'emploi et promouvoir le travail décent. La protection en matière de santé et de sécurité, y compris la protection contre les heures de travail excessives, doit être renforcée et mise à jour.

“ L'engagement de tous les États membres pour un revenu minimum national ”

3. Revenu minimum. Nous appelons à l'adoption d'une déclaration de principes communs de protection sociale, par tous les États membres. Au cœur de celle-ci devrait figurer le principe d'un revenu minimum national défini en proportion du PIB par habitant, que tous les États membres s'engageront à mettre en œuvre – à un niveau qui hisse tous ses bénéficiaires au-delà du seuil de pauvreté.

4. En finir avec les salaires de pauvreté.

Nous appelons à un accord au sein du Conseil européen afin que chaque État membre établisse une politique nationale de salaire minimum, soit par la voie législative soit par les négociations collectives entre les partenaires sociaux, selon ses traditions nationales. Afin de tenir compte des points de départ différents, chaque État membre définira son propre salaire minimum national, qui doit permettre de vivre décemment et qui augmentera graduellement à mesure que les circonstances économiques le permettent, pour tendre vers une cible commune.⁷

“ Des politiques en faveur d'un salaire minimum national ”

5. Lutte contre la pauvreté infantile et renforcement des droits des enfants. Nous appelons tous les États membres à définir une stratégie et un plan d'action nationaux contre la reproduction de la pauvreté à travers les générations ainsi qu'une stratégie européenne de renforcement des droits des enfants. Le Traité de Lisbonne inclura la protection des droits des enfants dans les objectifs de l'UE et créera la base légale nécessaire pour des actions futures.

⁶ Pour des informations détaillées sur la législation en matière de sécurité de l'emploi, voir plus loin, « L'Europe en faveur de la sécurité économique ».

⁷ Exprimé comme pourcentage du salaire moyen national.

6. La fin des écarts de salaire entre hommes et femmes. Un salaire égal pour un travail égal est l'un des objectifs européens les plus anciens des Traités européens, mais le salaire moyen des femmes est encore inférieur de 17 % à celui des hommes. Nous appelons à un renforcement radical des pouvoirs et des ressources nécessaires à une application effective de la Directive sur l'Égalité des Rémunérations dans chaque Etat membre. L'UE doit jouer son rôle de coordination, par le biais d'instruments tels que les Lignes Directrices Intégrées et les Lignes Directrices pour l'Emploi⁸, afin de renforcer la dimension du genre dans les politiques d'éducation, de formation et les politiques actives du marché du travail.

// Mettre en œuvre la directive sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes //

"Certains prétendent que des progrès suffisants ont été faits en matière d'égalité des droits entre hommes et femmes et qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. Le PSE a fait son choix: malgré les avancées, l'inégalité entre hommes et femmes est encore très importante et nous devons agir." (La nouvelle Europe sociale, p. 13)

7. Une position commune contre les inégalités croissantes.

L'Europe a besoin d'un code de conduite sur la fiscalité pour résister à la diminution de l'assiette fiscale en raison de la course aux capitaux volatiles et aux personnels hyper qualifiés et mobiles. La coordination des administrations

// Une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés et un code de conduite pour stopper l'érosion de l'assiette fiscale //

fiscales nationales devrait être renforcée, parallèlement à l'introduction d'une assiette commune de l'impôt sur les sociétés, afin de réduire l'évasion et la fraude fiscale. Nous appelons également à un engagement commun pour une fiscalité progressive, qui ne rabaisse personne en-dessous du seuil de

pauvreté. Le réexamen des finances de l'Union européenne prévu en 2008–2009 doit mettre en cohérence les recettes et dépenses de l'UE et les objectifs socio-économiques de l'Europe, en particulier la lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination, la promotion de la justice et de la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Les dépenses de l'UE doivent être utilisées pour réduire l'écart entre les régions riches et pauvres et pour prévenir une fuite des cerveaux des régions les plus pauvres.

⁸ Les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi sont le principal instrument de coordination de la réforme économique et sociale de l'UE.



2. Une nouvelle Europe sociale – pour la sécurité économique

De plus en plus de travailleurs européens occupent des emplois précaires : 13 % travaillent aujourd'hui dans le cadre de contrats à durée déterminée et on compte 23 millions de faux indépendants, dépourvus de couverture contractuelle et bénéficiant d'une protection sociale défailante. La prolifération de ces contrats de travail atypiques s'ajoute aux presque 16 millions d'Européens au chômage et 70 millions d'Européens exposés à la pauvreté, rendant l'insécurité omniprésente sur un marché européen de l'emploi à deux vitesses.

Le droit européen et le droit national ont contribué à la création d'un marché du travail à deux vitesses, en échouant à étendre à tous les travailleurs les droits et la protection dont bénéficient les travailleurs à temps plein et sous contrat à durée indéterminée.

Et compte tenu de l'intensité grandissante de la concurrence et du caractère imprévisible des évolutions économiques, l'insécurité est de plus en plus ressentie par les travailleurs à temps plein, les cadres et même les cadres dirigeants.

Le projet

1. Agir contre le travail précaire et les pratiques abusives en matière d'emploi.

Tous les travailleurs doivent bénéficier d'un ensemble de droits intangibles, indépendamment de leur contrat de travail.⁹ Dans un premier temps, il nous faut pousser à l'adoption rapide de la législation européenne sur la protection des travailleurs intérimaires et entreprendre une action à l'échelle européenne contre le travail non déclaré et l'exploitation des travailleurs sans papiers ou immigrés. L'UE doit pousser tous les États membres à ratifier la Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.¹⁰ La législation européenne devrait établir des normes et standards minimums pour les stages en entreprise, comprenant une limite de temps, un salaire décent et des prestations de sécurité sociale correspondant aux normes nationales en vigueur ainsi qu'une réelle valeur pédagogique.

2. Mettre fin à la segmentation du marché du travail.

Une action au niveau européen s'impose afin de lever les obstacles à l'intégration dans la population active des femmes, des immigrés, des travailleurs plus âgés ou plus jeunes et des autres groupes défavorisés, de lever les obstacles à la mobilité professionnelle et géographique, d'aider les travailleurs à concilier travail et vie privée et d'instaurer des politiques actives du marché du travail afin de faciliter la transition vers un nouvel emploi de qualité. L'Union doit insister pour que les États membres, par le biais des Lignes Directrices Intégrées, coordonnent leurs progrès dans l'accès à la formation et à la qualification, en particulier pour les travailleurs sous contrat atypique.

“ Une législation européenne pour protéger les travailleurs intérimaires ”

3. Assurer la bonne mise en œuvre de la législation sur la protection de l'emploi.

Il faut revoir les textes législatifs ambigus et publier des lignes directrices claires. S'assurer que les États membres assument leurs obligations légales en veillant à ce que les travailleurs détachés sur leur territoire

⁹ Y compris l'égalité de traitement, la protection de la santé et de la sécurité, des dispositions en matière de temps de travail/repos, la liberté d'association et de représentation, les conventions collectives, l'action collective et l'accès à la formation.

¹⁰ Un document plus détaillé du Groupe PSE « Vers des principes communs de flexicurité » se trouve sur le site www.socialistgroup.eu.



bénéficient des mêmes conditions que les travailleurs locaux, telles que définies par la loi ou la négociation collective – et si nécessaire renforcer la législation européenne sur le détachement des travailleurs afin d'atteindre cet objectif. Il faut fournir une plate-forme européenne permanente qui favorise la coopération transfrontalière entre les organismes gouvernementaux et avec les syndicats, afin de lutter contre les pratiques abusives en matière d'emploi.

- 4. Promouvoir des négociations collectives européennes**, à travers des syndicats puissants et une concertation plus étroite entre les entreprises, les travailleurs, les syndicats et les autorités publiques; encourager l'extension des conventions collectives et du dialogue social afin d'y inclure les questions liées à la formation, à l'organisation du travail, aux restructurations et aux délocalisations; développer des systèmes d'alerte précoce afin de donner aux travailleurs dont l'emploi est menacé le temps de trouver des solutions; et fournir un cadre légal sur lequel puissent s'appuyer les négociations transfrontalières et les efforts de médiation au plan européen. Il est extrêmement important que les droits fondamentaux des syndicats à l'action collective soient défendus et que rien dans les lois ou les politiques européennes ne remette en question les normes sociales ou l'efficacité des systèmes nationaux de négociation collective. C'est pourquoi nous proposons dans la section 5, sur une économie sociale de marché, que toute législation du marché unique comprenne une *clause de sauvegarde sociale*.

// **Appuyer les négociations à l'échelle européenne au sein des multinationales** //

"Certains prétendent que l'ère du syndicalisme est révolue. Le PSE a fait son choix: le travail étant une partie considérable de la vie et de la société, la façon dont nous organisons notre travail et nos responsabilités partagées, à travers les syndicats et les organisations patronales, est fondamentale dans la société moderne." (La nouvelle Europe sociale, p. 14)

- 5. Des systèmes de retraites appropriés, durables et transparents.** Développer la mobilité des systèmes de retraites dans l'ensemble de l'UE, en veillant à ce qu'ils prennent davantage en compte les formes atypiques de travail et les interruptions de carrière, qu'ils favorisent la prolongation de la vie active, la participation au marché du travail, le renouvellement démographique et la reconnaissance de la véritable valeur des services d'aide à la personne pour la société.

3. Une nouvelle Europe sociale – pour la diversité, l'intégration et l'inclusion

L'Union élargie regroupe désormais une plus grande diversité de traditions culturelles, de plus grandes disparités dans la qualité des infrastructures sociales, des écarts de pauvreté et de richesse plus larges, des problèmes d'exclusion sociale plus variés, comme la situation des Rom dans certains États membres, et des niveaux plus élevés de migrations, tant entre les pays de l'Union qu'en provenance de pays tiers.

Si la législation européenne a considérablement renforcé la protection contre la discrimination dans l'ensemble de l'Union européenne, beaucoup reste à faire, en particulier dans la transposition et la mise en œuvre de cette législation, là où des États membres n'assument pas leurs responsabilités.

L'exclusion du marché du travail, en particulier, menace la prospérité de l'Europe. Au cours des 25 prochaines années, la population européenne en âge de travailler chutera de plus de 20 millions de personnes. L'Europe est pourtant loin d'atteindre son objectif d'intégrer 70 % de la population en âge de travailler sur le marché du travail. La plupart de ceux dont nous avons besoin de favoriser le retour à l'emploi sont confrontés à des barrières liées au manque de qualifications, à la discrimination, à l'âge, à l'handicap, ou à des difficultés pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles.

La mise en œuvre de politiques permettant de lever ces barrières constitue une priorité urgente non seulement pour la politique sociale de l'Europe mais aussi pour sa réussite économique.

Le projet

- 1. Renforcer la législation anti-discrimination et son application.** La législation européenne offre une protection contre la discrimination sur le lieu de travail fondée sur la race, la religion ou les croyances, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle. Cependant, en dehors du lieu de travail, seule la protection contre les discriminations fondées sur la race et le sexe est assurée. La large protection assurée sur le lieu de travail devrait être étendue pour s'appliquer aux discriminations qui ont lieu ailleurs, par exemple en matière d'éducation, de sécurité sociale, d'accès aux soins de santé, aux biens et aux services de logement. L'Europe doit également combattre toute manifestation de racisme, d'intolérance et d'extrémisme et défendre fermement son engagement pour l'égalité. Il est nécessaire que l'Union européenne agisse de manière plus résolue en faveur de l'intégration des personnes à handicap sur le marché du travail. Et l'Europe devrait également prendre des mesures contre tous les États membres qui n'appliquent pas correctement les directives existantes.

// Etendre une protection complète contre les discriminations aux domaines de l'enseignement, la sécurité sociale, la santé et le logement //

*"Certains tentent de tirer un profit politique de la xénophobie et de la haine envers les minorités et les immigrés en Europe. Le PSE a fait son choix: il croit en la diversité et en la tolérance, tel que nous le soulignons dans la déclaration de ce congrès. Les sociétés européennes doivent rejeter toutes les formes d'intolérance et de haine. Chacun a le droit de vivre dans la dignité et d'être traité avec respect, indépendamment de sa nationalité, de son origine ethnique, de sa race, de son sexe, de son orientation sexuelle ou de sa religion."
(La nouvelle Europe sociale, p. 15)*

- 2. Introduire une politique commune de l'immigration,** qui permette un partage des coûts et des responsabilités entre les États membres, une procédure d'admission commune pour les migrations économiques et une coordination des politiques nationales d'admission. Nous avons besoin d'une meilleure coopération entre les services de contrôle aux frontières des États membres luttant contre les filières d'immigration clandestine, avec un contrôle intégré des frontières extérieures, de manière à protéger les droits fondamentaux des migrants et lutter contre la traite des êtres humains.



3. Mettre les politiques d'intégration efficaces au cœur des politiques européennes de l'immigration.

Nous appelons à ce que, dans le cadre d'une Charte européenne pour l'Intégration des Migrants, tous les États membres offrent des possibilités d'apprentissage de la langue, ainsi que des informations sur les valeurs communes européennes et le respect de la diversité culturelle. Il nous faut une nouvelle citoyenneté européenne faite de droits et de responsabilités, assurant le droit de vote et d'accès à l'éducation et à la garde d'enfants, et comportant à la fois le droit et le devoir d'apprendre la langue du pays d'accueil. Les migrants doivent avoir le droit de chercher un emploi et de jouir de la totalité des droits syndicaux. Nous demandons l'adoption de codes de conduite européens pour un recrutement éthique, le respect du travail décent en Europe et dans les pays en développement et des entreprises socialement responsables. Des sanctions financières devraient frapper les employeurs qui exploitent les migrants.

“ Une politique migratoire commune et une Charte européenne pour l'Intégration des Migrants ”

4. S'attaquer aux causes profondes de la migration,

au moyen d'un engagement plus fort dans la résolution des conflits et d'un renforcement significatif de la contribution de l'Europe aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier par une meilleure utilisation de l'aide au développement et par des politiques commerciales plus favorables au développement. Un “fonds d'épargne pour le développement” devrait voir le jour, de manière à ce que les fonds transférés à l'étranger par les migrants soient utilisés dans des investissements productifs. La gestion des migrations devrait faire partie intégrante de la politique de développement de l'UE, en partenariat avec les pays d'origine. Des accords de réadmission justes devraient être conclus, respectueux des droits des migrants et des besoins des États membres et des pays d'origine et de transit.

5. Développer l'accès à l'éducation et à la formation.

Pour rester à la pointe de l'économie mondiale, l'Europe doit assurer l'accès universel à un enseignement et une formation de qualité. Ce domaine exige une plus grande attention et davantage de ressources financières, avec le soutien des fonds structurels et des fonds de formation tout au long de la vie de l'UE – qui serait complété par une forte augmentation de l'aide à la formation professionnelle et au Programme Leonardo. En 2008, le Groupe PSE va établir un groupe d'experts indépendants, composé de spécialistes de la formation, des entreprises et des syndicats, afin de formuler une proposition plus détaillée. Nous proposons de plus la création d'un droit européen à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à l'éducation de la deuxième chance pour toutes les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études supérieures. L'UE doit mettre en place un système d'indicateurs afin d'encourager les

“ Un droit européen à l'éducation et la formation tout au long de la vie ”

États membres à renforcer la participation de tous les groupes défavorisés. Nous avons aussi besoin d'une meilleure reconnaissance de l'apprentissage informel, qui est essentielle à une meilleure intégration des groupes défavorisés.

- 6. Un lieu de travail compatible avec la vie privée.** Il convient de s'attaquer au problème des horaires de travail en mettant à jour la législation sur le temps de travail. L'Europe est confrontée à un défi démographique qui exigera des politiques volontaristes pour aider les parents à pouvoir travailler, ou à poursuivre leurs études ou leur formation. La directive sur le Congé parental devrait être renforcée et les États membres devraient être tenus de respecter les engagements pris lors du Conseil européen de Barcelone en 2002 sur la création de structures de soins à l'enfance de qualité, en intégrant l'enseignement préscolaire dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie.

// Réviser la législation sur le temps de travail et renforcer la directive sur le congé parental //

*"Certains prétendent que la petite enfance est une affaire privée et rien de plus. Le PSE a fait son choix: les pays européens doivent s'orienter vers une prise en charge des enfants accessible à tous ceux qui le désirent."
(La nouvelle Europe sociale, p. 13)*

- 7. Faire des Fonds structurels et de cohésion européens une arme contre l'exclusion et la pauvreté.** Ils devraient être utilisés, par exemple, pour développer les équipements de soins à l'enfance, d'éducation et de formation tout au long de la vie dans les régions les plus pauvres d'Europe; pour améliorer les dispositifs sociaux pour les soins aux personnes âgées, et pour financer des programmes pour une intégration réussie des migrants.
- 8. Prolonger la vie active.** L'Union européenne, par les Lignes Directrices de la stratégie de Lisbonne, devrait encourager les États membres à améliorer les conditions de travail et la formation des personnes plus âgées, afin d'améliorer leur faculté de continuer à travailler s'ils le souhaitent. Des systèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie doivent créer de véritables opportunités pour tous les groupes d'âge, y compris les personnes âgées. Un effort coordonné est nécessaire pour garantir la qualité des soins aux personnes âgées à travers l'Europe, ainsi que de bonnes conditions de travail et de rémunération pour ceux qui s'en occupent.

- 9.** Les propositions de législation européenne et la mise en œuvre du droit européen existant en matière de concurrence et de marché intérieur devraient être soumises à des **évaluations d'impact social obligatoires.**



4. Une nouvelle Europe sociale – Pour une mondialisation mieux gérée

La mondialisation peut entraîner une croissance plus rapide et une plus grande efficacité. Mais elle exerce aussi de nouvelles pressions sur le modèle économique et social européen par le biais d'une concurrence plus intense et de changements plus rapides.

L'Europe rivalise aujourd'hui, plus que jamais, avec des pays connaissant des situations sociales, économiques et politiques très différentes. En tirant vers le bas les normes sociales et environnementales, les salaires des emplois peu qualifiés ou la taxation des facteurs de production les plus mobiles, la concurrence mondiale a abouti à une compétition entre différents modèles économiques et sociaux.

L'Europe, qui représente la plus grande économie du monde, doit jouer un rôle plus actif dans la définition des règles et des institutions de gouvernance mondiale afin de préserver un monde qui reflète les valeurs de solidarité, de justice sociale, d'inclusion sociale et de durabilité de l'environnement. Nous devons par ailleurs coordonner notre résistance à tout affaiblissement de nos propres normes sociales et environnementales.

L'évolution rapide de l'économie mondiale a entraîné, au cours des deux dernières décennies, des vagues de fusions et de restructurations d'entreprises sans précédent. L'Europe ne devrait pas élever des barrières afin de ralentir le rythme du changement. Nous devons néanmoins améliorer notre capacité à prévoir le changement, à s'y préparer et à le gérer. Et les décisions sur les réponses au changement doivent tenir compte des intérêts de toutes les parties concernées, et pas seulement de ceux des actionnaires ou des fonds d'investissement.

Le projet

- 1. Construire une Europe de l'excellence.** La stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, s'appuyant sur une croissance économique durable créatrice d'emplois de qualité et de cohésion sociale» doit être au cœur de la réponse de l'Union européenne à la mondialisation. Nous devons toutefois réordonner les priorités de cette stratégie. Ce qui est en son cœur ce sont des politiques qui permettent la création d'institutions d'enseignement et de recherche en tête des classements mondiaux, la création de la main-d'œuvre la mieux instruite et la plus qualifiée au monde, et qui tirent pleinement parti de l'atout compétitif que tire l'Europe de ses services publics de qualité et de sa cohésion sociale. Le Groupe du PSE définit ces priorités de façon plus détaillée dans sa brochure intitulée *Une Europe de l'excellence*.

“Certains prétendent qu'il nous faut nous concentrer sur les opportunités pour les personnes hautement qualifiées, sans nous préoccuper du manque de perspectives pour les personnes sans diplôme, ni qualification. Le PSE a fait son choix: le choix solidaire d'investir dans les capacités de tous.” (La nouvelle Europe sociale, p. 11)

- 2. Revoir et renforcer la Directive sur les Comités d'Entreprise européens.** Cette directive et la législation européenne disparate en matière d'information et de consultation, adoptée entre 1975 et 2002, doivent être renforcées et actualisées afin de définir des droits plus complets à l'information et la consultation préalable sur les projets de l'entreprise, une amélioration des possibilités de reconversion, un accès pour les représentants des travailleurs à des conseils d'experts, un accès pour les membres du comité d'entreprise européen aux sites de l'entreprise, et un financement européen pour la formation des représentants du personnel. Des sanctions appropriées doivent être mises en place afin de dissuader les entreprises de ne pas respecter la législation.

// Renforcer la directive sur les comités d'entreprise européens //



3. Renforcer l'Observatoire européen du changement (EMCC). Les ressources financières et humaines de l'EMCC doivent être augmentées afin que cet organisme puisse pleinement accomplir sa mission d'observation des tendances industrielles et d'anticipation des restructurations et coopère plus efficacement avec d'autres institutions européennes, y compris le Parlement européen. Toute société à dimension européenne devrait être tenue d'établir un rapport annuel sur "la gestion du changement" (une évaluation sociale), donnant des informations sur les tendances et perspectives en matière de production, d'emploi, de salaires et de conditions de travail.

4. Augmenter le Fonds d'ajustement à la mondialisation. Au cours de sa première année d'existence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, créé en 2006 afin d'offrir une aide rapide aux travailleurs licenciés suite à des restructurations industrielles, n'a bénéficié que d'un budget de 500 millions d'euros, alors que le caractère restrictif de son mandat risque d'empêcher une utilisation efficace de cette somme, aussi limitée soit-elle. Nous demandons des ressources financières suffisantes et l'expertise technique nécessaire pour faire en sorte que les travailleurs licenciés suite à des restructurations obtiennent l'aide dont ils ont besoin – l'éducation et la formation, la mobilité et le placement – pour pouvoir trouver un nouvel emploi de qualité.

5. Assurer un financement stable, transparent des investissements à long terme. L'incapacité de régler correctement le secteur financier met en danger l'économie réelle. Depuis l'année dernière, des marchés financiers défaillants ont provoqué un ralentissement de la croissance économique, mis en danger des emplois et des foyers, et amené le monde au bord de la récession. Assurer la probité, la stabilité et la transparence des marchés financiers dans un monde de marchés intégrés exige une action coordonnée tant au niveau européen que mondial. La première priorité doit être la réglementation effective des fonds de placement privés (*private equity*) et spéculatifs (*hedge funds*). Compte tenu de l'immense influence de ces fonds sur notre économie – et de leur importance, dans le cas des fonds de pension – un cadre légal doit être défini de toute urgence, qui leur permette de fonctionner efficacement mais qui prévoit une transparence et des mesures de sauvegarde appropriées. Leurs activités doivent être taxées de façon coordonnée au niveau communautaire, par exemple par le biais d'un impôt axé sur les fonds extraterritoriaux ou en imposant les bénéfices des investisseurs et des gestionnaires de fonds.

// **Une réglementation efficace pour des marchés financiers transparents** //

- 6. Le travail décent pour tous.** L'ensemble des accords commerciaux communautaires bilatéraux ou régionaux doivent comprendre des engagements à appliquer les normes fondamentales du droit du travail et les autres aspects du travail décent, tels que définis par l'OIT, ainsi qu'à ratifier les normes de l'OIT à ce sujet, et les Conventions des Nations Unies sur les droits de l'Homme. L'UE doit aussi demander une action comparable pour que les normes du travail deviennent une priorité absolue dans le programme de travail de l'OMC au lendemain des négociations de Doha.
- // Garantir des normes de travail décent dans tous les accords commerciaux de l'UE //**
- 7. Réformer la gouvernance mondiale.** La réforme de la gouvernance mondiale devrait être une priorité essentielle en matière de politique étrangère de l'UE avec l'objectif de renforcer la prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux. Dans un premier temps, l'Union doit lancer un dialogue au sein de l'OMC sur les réformes à envisager pour que les règles et les procédures de l'OMC ne favorisent pas les seuls objectifs commerciaux au détriment des considérations environnementales, sociales et des autres aspects des politiques publiques. La promotion du développement durable, de la démocratie, des droits de l'Homme et l'éradication de la pauvreté doivent être au cœur des politiques commerciales et étrangères de l'Europe.



5. Une nouvelle Europe sociale – pour une économie sociale de marché

Oui au marché, non à une société de marché. Le marché intérieur de l'UE ne doit pas simplement signifier plus de droits pour les entreprises et des primes plus élevées pour leurs PDG. Notre approche de l'économie sociale de marché est que tous – des PDG aux citoyens – ont des droits et des devoirs clairs. C'est pourquoi nous insistons sur les droits des consommateurs, la protection des citoyens, la transparence et la responsabilité des entreprises et des marchés financiers.

Le marché unique doit s'accompagner d'une réglementation efficace gouvernée par l'intérêt général – en particulier dans les industries de réseau, comme les transports, les télécommunications, les services postaux et l'énergie. L'UE doit apporter des réponses aux préoccupations des citoyens à propos de l'impact du marché unique sur le modèle social européen.

Un cadre légal sûr doit être adopté de toute urgence pour protéger les services publics. Des services publics de qualité font partie intégrante du modèle social européen: de bonnes écoles et de bons hôpitaux, de l'eau saine, des transports et des énergies sûrs et fiables – autant d'éléments essentiels à une bonne qualité de vie. Au niveau européen, la législation actuelle a cependant créé une grande incertitude quant à l'impact sur les services publics du droit européen de la concurrence et du marché unique, et des règles régissant les subventions ou les marchés publics.

Le projet

1. Renforcer le pilier social du marché unique. La Commission doit effectuer une évaluation détaillée de l'impact social du marché unique et soumettre tout nouveau texte législatif sur le marché unique à des évaluations de l'impact social ayant valeur contraignante. La stratégie du marché unique doit viser à renforcer le bien-être social et les droits des travailleurs comme des consommateurs et assurer des conditions de travail décentes pour tous les Européens. Une *clause de sauvegarde sociale* doit être intégrée dans l'ensemble de la législation sur le marché unique, précisant que ces textes législatifs ne doivent pas empiéter sur le droit du travail et les règles en matière de sécurité sociale. La politique de concurrence doit servir à supprimer les restrictions à l'accès aux marchés, qui affectent particulièrement les petites entreprises, à lutter contre les ententes illicites et à s'assurer que les bénéfices de la concurrence parviennent au consommateur.

“ **Une clause de sauvegarde pour protéger la sécurité sociale et le droit du travail face aux règles du marché intérieur** ”

2. Un marché unique fondé sur des normes communes. Le marché unique ne doit pas permettre aux entreprises de bafouer les normes sociales, environnementales et de santé publique en s'installant dans les États membres où la réglementation est la moins stricte. Nous devons donc nous efforcer d'harmoniser les normes autant que possible.

3. Protéger les services publics et mettre fin à l'incertitude juridique. Le traité de Lisbonne obligera l'UE et les États membres à garantir le cadre juridique et financier suffisant, nécessaire au bon fonctionnement des services publics. Afin d'assumer cette responsabilité, l'Union doit adopter, sans attendre, une directive-cadre sur les services publics qui garantira la sécurité juridique, l'accès universel et l'égalité, l'autonomie des autorités locales et les droits des citoyens. Des directives sectorielles, par exemple sur les soins de santé et les services sociaux, doivent être adoptées afin de garantir l'accès et une offre de services universels ainsi qu'un mode de financement s'appuyant sur la solidarité.

“ **Un cadre juridique européen pour les services publics** ”



- 4. Convergence fiscale dans l'intérêt des citoyens.** Une coordination renforcée de la politique fiscale aiderait les États membres à atteindre leurs objectifs environnementaux et énergétiques, ainsi que ceux fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, et permettrait d'éviter que la concurrence fiscale n'entraîne des distorsions économiques et une érosion de l'assiette fiscale.
- 5. Le respect de l'environnement, pilier de l'économie sociale de marché.** Alors que le changement climatique s'affirme un peu plus chaque jour comme la plus grande menace pour notre planète, l'Europe doit montrer la voie vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Il est temps que l'Union propose une taxe verte qui serait prélevée par les États membres sur les activités industrielles qui polluent notre environnement. Cette proposition viendrait renforcer les nombreuses initiatives prises par l'Union européenne pour réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Objectifs d'une directive-cadre européenne sur les services publics :

- expliquer la répartition des responsabilités entre l'UE et les États membres ;
- distinguer clairement les services d'intérêt « économique » et les services d'intérêt « non économique » général, auxquels s'appliquent des dispositions juridiques différentes ;
- consacrer la souveraineté des autorités locales dans la conception et la gestion des services publics dont elles sont responsables ;
- garantir le droit des citoyens à une aide locale afin de veiller à ce que leurs droits, leurs revendications et leurs problèmes soient examinés rapidement et directement, et de protéger les droits du consommateur et les droits civils ;
- respecter la nécessité d'une législation sectorielle pour certains services et établir un lien précis entre cette législation et la directive sur les services ;
- garantir la transparence, l'ouverture, la solidarité, la haute qualité des services, l'universalité, l'égalité d'accès, le partenariat avec la société civile, la participation de la main-d'œuvre et un rôle pour le secteur de l'économie sociale ;
- préciser les principes régissant le financement des services publics.

La définition, la formulation, l'organisation et le financement des services publics doit continuer à relever des États membres et de leurs autorités régionales et locales, qui ne doivent pas être freinées par la réglementation communautaire.

www.socialistgroup.eu
www.socialistgroup.mobi